

l'écho de Tonnay

| JUN 2024 - n°42 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Un été en fête,
la culture
à l'honneur*



ACTU'
*Le Forum
des associations*

VOTRE COMMUNE
*Transition
énergétique*

tonnay-charente.fr



04



l'écho de Tonnay

Le magazine d'information de votre commune

04 RETOUR EN IMAGES

06 L'ACTU'

Le Forum des associations
L'écho de Tonnay, un magazine municipal
conçu de manière responsable
De nouveaux bancs en bois

07 GRAND FORMAT

Un été en fête, la culture à l'honneur

12 VOTRE COMMUNE

Budget municipal 2024
Transition énergétique
"Tonnay à vélo"

16 VIE ASSOCIATIVE

Les Échardrits de Charente

17 HIER ET AUJOURD'HUI

Les Halles

18 TRIBUNES

19 AGENDA



06

16



17

Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat
Directeur adjoint de la publication : Éric Normand

Rédaction : Laetitia Gay, Aurélie Moreno,
Éric Normand, Patrick Orçonneau

Crédits photos : Nicolas Brulbault, Lucie Costedoat,
Maxime Fransiak, Manon Laronde, Aurélie Moreno,
Éric Normand, Mundaka.

Conception et mise en page : Instant Urbain

Impression : Document Concept 17

Imprimé sur du papier recyclé.

ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941

(en ligne). Dépôt légal à parution.

Tirage : 4 800 exemplaires

tonnay-charente.fr



Retrouvez-nous
sur les réseaux
sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, Chers Tonnacquois,

Vous trouverez le détail du budget communal dans cet "écho de Tonnay" budget de rigueur qui s'établit en respectant la "règle d'or" de la sincérité et de l'équilibre.

Je me dois de vous informer que face aux annonces gouvernementales concernant la nécessaire participation des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, le Conseil municipal a voté une motion pour protester contre la remise en cause de nos finances.

Les collectivités locales réalisent les 3/4 de l'aménagement du territoire et près de 20 % des dépenses publiques, alors qu'elles représentent moins de 9 % du total de la dette publique, elles ne sont par conséquent nullement responsables de la dégradation des comptes publics.

Je vous rappelle que nous avons répondu présents au moment de la crise sanitaire, palliant les carences de l'État et que nous avons subi récemment la flambée des prix de l'énergie ainsi que diverses mesures normatives prises unilatéralement par l'État ainsi que le fameux "quoi qu'il en coûte", ce qui a considérablement impacté notre budget. Malgré cela, des projets ont abouti et d'autres sont en cours pour améliorer le quotidien des Tonnacquois(es), répondre à leurs attentes, mais également aux défis de la transition écologique. Et parfois, il faut faire face aux imprévus et à certaines urgences comme la rénovation de l'école maternelle Plaisance. En effet, le bien-être et un cadre éducatif de qualité pour nos plus petits nous sont parus prioritaires.

Pour faciliter cet investissement de tous les jours, nous demandons au gouvernement de garantir l'autonomie financière et fiscale des collectivités et d'instaurer transparence, lisibilité et prévisibilité dans les relations financières entre l'État et les collectivités locales.

Malgré une situation financière fragile, l'équipe municipale est en train de vous concocter deux nouvelles éditions de "Tonnay Fête sa Charente" et de la "Fête de la Ruralité", fêtes populaires par excellence, qui devraient rester dans les mémoires ! Ces deux moments festifs se dérouleront le 14 Juillet et le 15 Août.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Votre Maire, Éric Authiat



Tonnay fête le printemps
avec son marché
24 mars 2024
sur les quais
.....



Challenge national Dizet
(ESTL)
du 30 mars au 1^{er} avril 2024
Stade municipal
.....



Marche solidaire pour l'autisme
6 avril 2024
Départ du lieu-dit Champservé
.....



Course de caisses à savon (asso CAP-CS)
13 avril 2024 rue Alsace Lorraine



La nuit de l'impro (7^e édition)
4 mai 2024
Complexe municipal



Troc' plantes
(asso Tous à Tonny)
5 mai 2024
Sur les quais



Commémoration
8 mai 2024
Monument aux Morts Tonny-Charente





Le Forum des associations,

le rendez-vous incontournable des Tonnacquois... et des nouveaux habitants !



Samedi 7 septembre, de 10h à 17h, sur les quais de Tonnay-Charente, les bénévoles des associations de la ville présenteront leurs activités aux habitants de la commune.

Près de 40 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs seront présentes à ce rendez-vous annuel. Ces dernières prendront les inscriptions directement sur place.

La ville est ainsi à leurs côtés en organisant cet événement qui leur est entièrement dédié.

Ce même jour, en fin de matinée, la bienvenue sera également souhaitée aux nouveaux habitants qui se sont installés à Tonnay-Charente dans l'année et se sont inscrits auprès du service communication avant le 11 août 2024. Ce moment convivial, en présence des élus de la commune, sera l'occasion de présenter les projets, les services, les manifestations et de répondre à toutes les questions concernant la vie quotidienne sur le territoire.

**En tant que nouveau Tonnacquois(es), vous pouvez vous inscrire en mairie : 05 46 82 63 94
communication@tonnay-charente.fr**

De nouveaux bancs en bois pour le parc de la Varenne

Une vingtaine de bancs fabriqués par le menuisier Éric Russe des services techniques, ont été installés dans le parc de la Varenne, à Tonnay-Charente. Réalisés en bois brut, ces bancs conviennent parfaitement à l'esprit nature du parc.

Une intégration réussie pour ces bancs disposés un peu partout à l'ombre des grands arbres pour

L'ÉCHO DE TONNAY, UN MAGAZINE MUNICIPAL CONÇU DE MANIÈRE RESPONSABLE



En début d'année 2022, le magazine municipal se modernise, avec une nouvelle maquette, pour mieux informer encore ses lecteurs sur l'action de la Ville et la vie locale.

Aujourd'hui, il adopte un papier recyclé, avec des encres végétales, à partir de papier PEFC, issu de forêts gérées durablement (un arbre est replanté pour chaque arbre coupé). L'écho de Tonnay est imprimé par Document Concept 17 bénéficiant du label Imprim'Vert, qui garantit un respect maximal de l'environnement.

D'autres modifications ont aussi été effectuées, comme par exemple, la réduction des marges pour faire plus de place aux textes, l'augmentation de la taille de la police pour une lecture plus confortable et la modification de la couleur de l'aplat vert pour que le texte soit plus lisible.

Ce dernier est également disponible en ligne, sur le site internet de la mairie, en version consultable et téléchargeable au format PDF.



vous permettre de vous reposer et de surveiller vos enfants, ou simplement admirer le paysage au bord de l'étang.

Le parc de la Varenne est doté d'un parcours de santé et de jeux pour enfants, ce qui en fait également un véritable lieu de vie.

Un été en fête, la culture à l'honneur

À Tonnay-Charente, en ce qui concerne la culture, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les envies : théâtre, spectacle vivant, cinéma, lecture, musique, danse... Les différents équipements présents sur la ville permettent d'accueillir et de proposer une offre culturelle riche et variée, accessible à tous.

Qu'il s'agisse de projets culturels proposés par la Mairie ou bien d'initiatives associatives, la volonté de la municipalité est toujours la même : développer un accès large et partagé à la culture sous toutes ses formes. Les élus et le service culture œuvrent ensemble pour proposer une offre culturelle dynamique et attractive.

Ces différents temps forts sont autant de moments de partage et d'évasion.

Demandez le programme !



60

événements
culturels



6

lieux
culturels





À Tonnay-Charente, une offre culturelle pour tous !

Toute l'année, la Ville de Tonnay-Charente s'attache à élaborer une politique culturelle, avec une offre riche et variée, afin de réunir toutes les générations et tous les milieux sociaux. La culture permet de s'ouvrir au monde, elle est aussi un levier de développement et d'attractivité du territoire. La ville collabore avec le service culturel de la CARO et son service Musiques Actuelles. Une des dernières collaborations a permis d'organiser un concert dans l'enceinte de l'ancien château de Madame de Montespan, aujourd'hui IMPRO de la Croix-Rouge.



En effet, la ville est notamment riche de vestiges historiques : le château des Capucins, le pont suspendu classé monument historique, l'église Saint-Étienne, le lavoir de Fonsèche, la maison Art nouveau, l'ancien château féodal (IMPRO), plusieurs fontaines réparties sur le territoire communal. Pour valoriser ce patrimoine bâti, la commune participe régulièrement aux Journées Européennes du Patrimoine avec la collaboration régulière du club d'Histoire de Tonnay-Charente.

La Ville de Tonnay-Charente soutient de longue date le spectacle vivant sous toutes ses formes. Depuis longtemps, les matchs d'improvisation aussi bien amateurs que professionnels sont présents dans la ville. Elle a été un des premiers soutiens du réseau TEC-TAP qui a regroupé les troupes de théâtre amateur du territoire rochefortais. En parallèle, la ville accueille souvent dans la salle de spectacle des

Halles des artistes en résidence qui travaillent sur une création artistique.

Enfin, la ville propose des concerts tous publics et des spectacles pour les enfants à chaque fin d'année.

Dans sa volonté de redynamisation du centre-ville, la commune de Tonnay-Charente s'est engagée depuis 2017 sur une politique d'animation régulière des quais. En effet, il a été constaté que la ville s'est progressivement détournée de son fleuve, pourtant à l'origine de son développement économique et urbain. De plus, les quais restent un lieu de promenade privilégié. C'est pour cette raison et afin de se réapproprier le fleuve, que la commune a décidé d'organiser plusieurs événements estivaux récurrents, en particulier les Jeudis Ô Quais et Tonnay fête sa Charente.

Pour ne rien manquer de la programmation culturelle :
tonnay-charente.fr

Des équipements diversifiés

pour une offre variée

- **La salle des fêtes**,
capacité totale :
480 personnes
- **Les Halles**,
capacité : 140 personnes
- **Un auditorium**,
capacité : 174 places
- **Une médiathèque**
intégrée, depuis 2017, dans
le réseau M' de la CARO
- **Une école de Musique
et de Danse (EMD)**. Elle
propose des cours de
musique ainsi que des
cours de danse.
- **Le jardin des Capucins**,
espace de plein air,
accueille à la belle saison,
spectacles de plein
air, concerts, brocante,
exposition de véhicules
anciens...



Un été en fête

Tonnay fête sa Charente

Tonnay fête sa Charente a été créé en 2017 pour renouer avec la tradition portuaire de la ville et son commerce du cognac. Ces trois premières éditions ont été organisées en partenariat avec le BNIC, le CNPC, la société Hennessy et la SICA Atlantique. Cette collaboration a permis d'organiser des démonstrations de tonnellerie, un évitage de cargo au moment de la fête, la participation de vieux gréements. L'évènement se déroulait sur deux journées et a été très tôt labellisé Sites en Scène par le département de la Charente-Maritime.

Après deux années d'arrêt, suite à la crise sanitaire, la fête a repris en 2022 sur un format plus court, concentré sur une soirée. De plus, l'évènement est désormais organisé tous les deux ans. Tonnay fête sa Charente poursuit



la thématique initiale. "Entre terre et mer" est le slogan de cette cinquième édition. Cette année, le front du fleuve Charente prend des allures de guinguette. Dans un esprit populaire et familial, le port s'ouvre pour y déambuler, flâner, s'amuser, danser, s'émerveiller. De 18h jusqu'au milieu de la nuit, les quais offriront des espaces d'animation, de restauration, de spectacles et concerts, pour clôturer la soirée avec un show volumétrique son et lumière inédit, et un DJ set qui fera danser petits et grands !

Les Jeudis Ô Quais

Depuis 2020, les Jeudis Ô Quais ont lieu les jeudis soir en juillet et août au bord de la Charente. L'objectif de cette manifestation est de favoriser la fréquentation de ce cadre très agréable. En proposant un rendez-vous régulier pour flâner sur les quais avec vue sur le pont suspendu, pour prendre un verre ou manger en terrasse grâce à la présence de foodtrucks, tout en assistant à un spectacle. Tonnay-Charente propose tout au long de l'été des évènements conviviaux et gratuits : musique, cinéma plein air, jeux de palets, restauration.



Le grand marché aux livres, BD, CD, affiches, vinyles, cartes postales

Sur le quai de la Libération, ce grand marché compte une quarantaine d'exposants. Il est né d'une collaboration entre la commune et l'association Livres & Vous, aujourd'hui Lire au fil de la Charente. Il tend à devenir un moment privilégié de rencontres littéraires et de collectionneurs. Ce rendez-vous, ouvert aux particuliers et professionnels, est prévu généralement le 4^e dimanche de juillet.



La fête de la ruralité

Dernier évènement estival à voir le jour, la fête de la ruralité est née en 2022 et se veut le pendant de Tonnay fête sa Charente pour le monde rural. Cette journée festive évolue sur les berges et dans le cœur de ville. À travers plusieurs expositions et animations, le public peut découvrir les premiers matériels agricoles, se familiariser avec les principaux gestes techniques suivant les saisons, et découvrir la gastronomie de notre belle région avec des produits du terroir. Sans oublier, les groupes folkloriques qui proposent des démonstrations de danses traditionnelles charentaises.



Et après l'été...

Il ne faut pas oublier le spectacle de Noël pour les plus jeunes et le concert de fin d'année. Ce dernier se déroule à l'église Saint-Étienne, suivi de son traditionnel vin chaud accompagné de sa galette.



Un circuit pédestre pour (re)découvrir le patrimoine tonnacquois

La ville-centre de Tonnay-Charente est dotée d'un riche patrimoine du fait de son histoire ancienne. Elle est divisée en deux secteurs bien distincts, la ville haute et la ville basse, qui forment le noyau urbain.

La ville haute s'est développée autour d'un ancien château fort sur l'escarpement rocheux qui surplombe la rive droite du fleuve.

La ville basse s'est étendue en fonction de l'essor de son port

fluvial, établi au pied du site fortifié de la vieille ville. Le développement s'est fait plus tard pendant le XIX^e siècle, avec l'essor du négoce des eaux-de-vie et du cognac.

Le parcours du patrimoine est un circuit piétonnier qui vous emmènera pour une belle balade dans le centre-ville. Il vous conduira devant les sites et monuments remarquables de Tonnay-Charente. Vous pourrez vous arrêter aux différents points d'in-

térêts autour du pont suspendu, ainsi qu'à de nombreux autres lieux que nous vous laissons découvrir ou redécouvrir au détour des rues de la ville.

Deux bornes reprennent le circuit complet. L'une est située face à l'église, place Jean Moulin, l'autre sur le quai, place de la Marine. Ce parcours est en accès libre pour le grand public pour comprendre l'histoire de la ville.



Embarquez pour une balade sonore sur les quais

Un parcours sonore, réalisé par le Centre International de la Mer, est disponible place de la Marine (plaque avec QR Code). Il a été inauguré en 2019.

Laissez-vous emporter par cette promenade d'une trentaine de minutes, rythmée par une écoute immersive au casque, le long des quais pour découvrir le fleuve Charente et ses activités d'hier. On y découvre un mélange de témoignages sur l'histoire de Tonnay-Charente ou sur les usages du fleuve, de captage de sons naturels provenant des marais. Laissez l'atmosphère, les his-

toires et les flux approcher, traverser, contourner, émerger du sol, de la vase et des mémoires.

Au fil de ce parcours, l'éclosion de bulles de sons, la voix des habitants et des paysages sonores vous révèlent une histoire à la frontière entre réalité et imaginaires. Inventaires à la Prévert, témoignages et musiques font vibrer les couleurs de la vase, les ondes des marées et revivre le commerce fluvial, en lien avec l'industrie du cognac, mais aussi la vie des quais avec ses cafés, ses promeneurs et ses pêcheurs.

Durée : 30 minutes
À partir de 7 ans
Balade en accès libre sur smartphone en scannant le QR Code sur place
Prévoir un casque audio pour une meilleure audition.
Renseignements et autres parcours sur :
murmuresdumarais.com



Pôle éducation, animation du territoire et vie associative

Un des acteurs de cette politique culturelle est le pôle éducation, animation du territoire et vie associative. Il coordonne les activités des établissements, dispositifs et services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, etc. dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

Il est organisé autour de trois services :

- un service des affaires scolaires et entretien, chargé de la scolarisation des enfants des écoles maternelle et élémentaire, et des actions éducatives sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- un service d'animations culturelles, qui contribue à favoriser l'expression des acteurs associatifs sur le territoire de la ville et à élaborer une politique culturelle et d'animation municipale, riche et accessible à tous.
- et un service sport santé associations, qui promeut et encourage la pratique sportive locale, enseigne les activités physiques et sportives et gère les installations sportives municipales.

Le responsable de pôle Johann Eveno nouvellement arrivé a pour missions d'accompagner les élus pour l'élaboration des politiques éducatives, de participer au développement et à l'animation des partenariats locaux et institutionnels, et d'encadrer les agents des différents services sport santé associations, animation culturelle, entretien et scolaire.

Ses activités sont nombreuses et diverses. Elles consistent principalement à :

- Impulser et mettre en œuvre les politiques petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, etc. Participer au comité de suivi de la convention territoriale globale (Ctg) et animer un réseau thématique sur le territoire de la Caro. Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles. Assurer l'assistance et le conseil technique aux élus référents de chaque commission.
- Animer la mise en réseau des acteurs, identifier et mobiliser les partenaires stratégiques, être en lien permanent avec les collaborateurs et les chargés de développement territorial, développer des actions transversales. Conduire les comités de pilotage de chaque action éducative. Élaborer les dossiers financiers dont Caf, tableaux de bord de suivi, bilans, faire évoluer les dispositifs en cours, ainsi que gérer les tickets sport et culture.
- Suivre et organiser le travail des agents des différents services sport santé associations, animation culturelle, entretien et scolaire (mise en place d'un



Johann Eveno

Responsable du Pôle éducation, animation du territoire et vie associative

accueil périscolaire, accompagnement administratif et budgétaire, rédaction des principaux règlements et conventions, préparation des commissions).

Dans son emploi précédent, au Syndicat enfance jeunesse intercommunal (Seji), Johann Eveno était responsable des politiques socio-éducatives 0-25 ans pour un territoire de dix communes (environ 17 000 habitants) ainsi que des relations et contractualisations avec les partenaires institutionnels, associatifs et privés. Il était superviseur de douze structures d'accueil et manager d'équipes de terrain d'une quarantaine d'agents, mais aussi soutien technique aux services de gestion administrative, budgétaire et ressources humaines.

Dans ce cadre, il possède une bonne connaissance du système éducatif, du fonctionnement des collectivités territoriales en matière scolaire et périscolaire, d'un sens de la communication positive et d'un management bienveillant.



Budget municipal 2024, un budget équilibré malgré le contexte économique

Le 18 mars dernier, votre Conseil Municipal a voté le budget communal pour l'année 2024.

Cette année encore, la construction du budget s'est faite dans un environnement économique très contraint par l'évolution du point d'indice et autres mesures réglementaires impactant la masse salariale, les coûts de l'énergie toujours élevés, l'inflation qui pèse encore sur les révisions de prix des marchés et la hausse des taux d'intérêt.

Dans ce contexte, la vigilance est restée de mise pour conserver des finances saines et équilibrées tout en préservant les capacités d'investissement de la Ville et poursuivre les objectifs des priorités politiques.

Concrètement, comme les années précédentes, la Commune finance les grands projets qui constituent les réalisations marquantes du mandat : les études préparant la restauration du pont suspendu (l'avant-projet des travaux étant finalisé), la reconstruction d'une partie de l'école maternelle Plaisance, la promotion de la transition énergétique via la rénovation des bâtiments communaux et la maîtrise de leur consommation.

La politique d'amélioration et de modernisation des voiries et équipements communaux est prolongée : requalification de la rue de la Croix Biron et de la place Jacob, création d'un City Stade devant l'école Plaisance.

Les outils des services municipaux sont renforcés afin d'améliorer le service rendu à nos concitoyens : nouveaux logiciels de gestions, achat de matériels techniques, etc.

Enfin, la dynamique de maîtrise des dépenses courantes sera reconduite, afin de conserver des capacités importantes en matière d'investissement pour les années futures.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2024

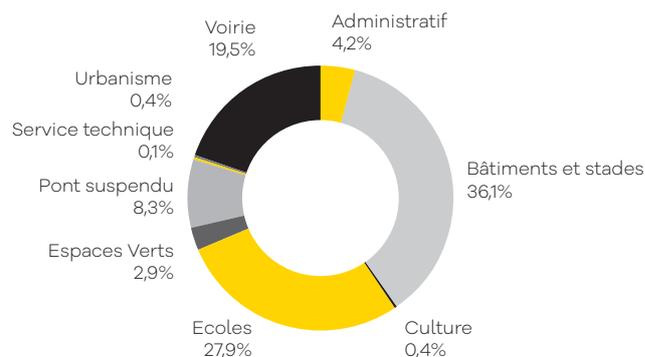
Dans les dépenses essentielles de 2024, pour un total de 1 978 600 €, sont constituées de :

- La démolition/reconstruction de l'école maternelle Plaisance pour 793 600 €
- La requalification de la rue de la croix Biron pour 425 000 €
- Le changement de la chaudière de la mairie par de la géothermie pour 300 000 €
- La maîtrise d'œuvre du pont suspendu pour 230 000 €
- La reprise des colonnes de soutènement de la médiathèque et du bâtiment adjacent pour 140 000 €
- La reprise d'étanchéité de la toiture du complexe pour 90 000 €

Sans rentrer dans une liste exhaustive des autres dépenses d'investissement pour l'année 2024, voici les principaux projets ou thématiques envisagés pour la somme de 1 373 000 € :

- Mise en place d'ombrières photovoltaïques au boulodrome
- Reprises de voiries diverses
- Relamping pour basse consommation des stades
- Création d'un City stade près de l'école Plaisance
- Travaux permettant une amélioration énergétique des bâtiments communaux (relamping, isolation, changements de chaudière...)

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR EN 2024



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET

Le budget primitif 2024 s'établit sur un total de 15,3 millions d'euros (15 316 690,18€) et se répartit en 8,8 millions d'Euros de fonctionnement et 6,5 millions d'investissements, dépenses et recettes devant être équilibrées. En voici la répartition par grandes sections :

Fonctionnement : 8 817 885,06 €

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général 2 175 076,00 €	Produits des services 338 876,00 €
Charges de personnel 3 696 100,00 €	Produits de la fiscalité 5 277 099,54 €
Charges financières 71 000,00 €	Dotations 1 518 275,00 €
Autres dépenses réelles de fonctionnement 1 258 423,00 €	Autres recettes réelles de fonctionnement 137 630,00 €
Virement à la section d'investissement 1 253 429,13 €	Écriture d'ordre 114 668,00 €
Amortissements 363 856,93 €	Résultat de fonctionnement reporté 1 431 336,52 €

Investissement : 6 498 805,12 €

Dépenses	Recettes
Écritures d'ordre 129 560,00 €	Écritures d'ordres 14 892,00 €
Remboursement du capital de la dette 611 606,23 €	Virement de la section d'investissement 1 253 429,13 €
Dépenses d'équipement 3 495 856,24 €	Amortissements 363 856,93 €
Restes à réaliser (RAR) 2023 et déficit à couvrir 1 360 441,42 €	Produits de cessions 450 000,00 €
	Dotation et fonds 380 000,00 €
	Subvention d'investissement perçue 245 107,00 €
	Emprunt 1 529 737,41 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés 1 360 441,42 €
	RAR Recette 901 341,23 €

Des taux d'imposition stables pour la 4^e année consécutive

AUCUN CHANGEMENT SUR LES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2021

	2024
Taxe d'habitation	11,87%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	41,98%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	40,43%

Retour sur les projets réalisés en 2023

Pour rappel 2023 a aussi vu se concrétiser, entre autres, les réalisations suivantes :

- Inauguration de la maison de santé avenue Alsace Lorraine
- Achat du cabinet médical (rue des poilus) afin d'y installer les services techniques
- Reprise de la rue Tarif
- Achat de matériel pour les services techniques (tractopelle, camion benne ...)
- Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie afin de vous y accueillir dans de meilleures conditions
- Amélioration de la défense incendie de la commune
- Relamping du complexe sportif et des Halles

Mais aussi de nombreux travaux un peu partout sur le territoire de la commune afin de maintenir l'état des lieux et biens existants.



Transition énergétique :

identification des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a donné la possibilité aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter.



Elles sont définies pour chaque type d'énergie renouvelable en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables, des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée. Les ZAE nR ne sont pas des zones exclusives et des projets pourront y être autorisés en dehors. Les porteurs de projet seront cependant incités à se diriger vers les ZAE nR qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale du projet d'énergies renouvelables.

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable qui ont été identifiées sur la commune de Tonnay-Charente sont les suivantes :

■ Installations solaires photovoltaïques

Espaces attenants aux abords de l'usine Timac Agro, toiture et espaces attenants de la station d'épuration, carrière de Puy-Puy,

parking du boudrome (ombrières), fleuve Charente.

Les technologies photovoltaïques reposent sur des cellules qui transforment le rayonnement solaire en courant électrique continu.

■ Hydrogène - ZA de La Croix Biron et de La Varenne

L'hydrogène désigne un élément chimique, qui peut prendre la forme d'un gaz incolore, indolore et inflammable sous certaines conditions. Il est ce que l'on appelle, un vecteur énergétique.

■ Hydroélectricité - hydrolienne sur le fleuve Charente

L'hydroélectricité transforme l'énergie gravitaire des lacs, des cours d'eau et des marées, en électricité.

■ Marémotrice - fleuve Charente soumis à marées

L'énergie marémotrice est issue des mouvements de l'eau créés par les marées et causés par l'effet conjugué des forces de gravitation de la lune et du soleil.

■ Géothermie - Mairie de Tonnay-Charente

La géothermie permet de produire différents types d'énergie en fonction de la température de la chaleur puisée dans le sous-sol.

La commune souhaitant délibérer pour créer des ZAE nR a au préalable organisé une concertation avec le public du 8 au 28 avril 2024. Un registre a été mis à la disposition du public en mairie (consultable lors des horaires d'ouverture) afin que chaque citoyen puisse apporter ses réflexions, interrogations et remarques sur le sujet. Un dossier complet a également été mis en ligne pour présenter les dispositions de la loi APER, la notion de zone d'accélération, les différents types d'énergies renouvelables ainsi que des propositions de zonages.

Suivez les projets d'implantation d'énergies renouvelables sur tonnay-charente.fr



"Tonnay à vélo", le projet adopté dans le cadre du budget participatif 2023

Depuis 2021, la commune de Tonnay-Charente a mis en place un budget participatif. Il s'agit d'affecter lors du vote du budget communal une somme à un projet proposé par des Tonnacquois(es). Ce dernier, après validation par une commission mixte composée d'habitants et d'élus, est soumis au suffrage des Tonnacquoises et Tonnacquois.

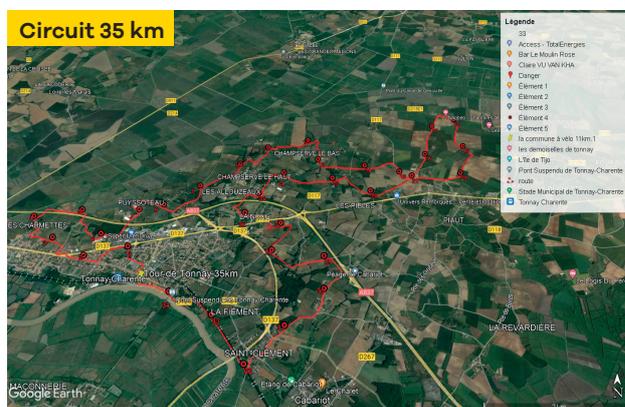
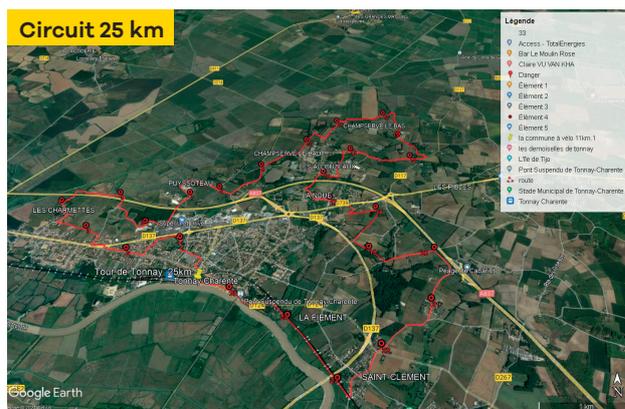
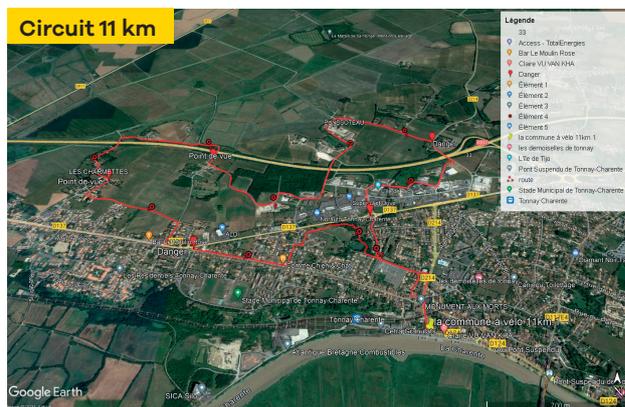
Pour cette deuxième édition, 39 % des votes se sont portés en 2023 sur le projet proposé par le Cyclo Tonnay-Charente parmi les quatre soumis aux suffrages. Il s'agit de proposer aux habitants mais également aux visiteurs occasionnels un circuit découverte de l'ensemble du territoire communal, appelé "Tonnay à vélo".

Le départ est prévu quai de la Libération, près de la rue de l'Église avec une possibilité de choisir trois options : 11 km, 25 km et 35 km. Un panneau permettra de repérer les différentes boucles. Un QR Code permet de retrouver le circuit sur son smartphone ainsi que le temps moyen mis à parcourir chacune des boucles. Une offre qui sera adaptée à chacun : en famille avec enfants ou pour les plus endurants.

Pour éviter de se perdre ou permettre de changer de boucle, 85 panneaux directionnels seront installés tout le long des différents parcours.

C'est une très belle occasion de découvrir, à un rythme que chacun choisira et généralement en évitant les grands axes de circulation, les charmes de la commune aussi bien à la campagne comme en ville. Nous vous invitons à découvrir ces différents circuits conçus et proposés par des amoureux de la petite reine.

Retrouvez les circuits : openrunner.com





Les Échardrits de Charente,

La promotion du patrimoine traditionnel charentais

Bientôt 50 ans d'activité ! Les Échardrits de Charente, groupe créé en 1976, exercent diverses activités : des ateliers de danse folklorique ouverts à tous (à partir de 7 ans), un atelier couture et la gestion d'un écomusée. Le tout pour promouvoir, sauvegarder et transmettre le patrimoine historique et culturel du pays charentais et de ses environs.

Les veillées-rencontres, les stages de formation leur ont permis d'apprendre, avec les musiciens locaux, les danses saintongeaises du début du siècle dernier. Aujourd'hui, leur répertoire s'étend de la Vendée au sud de la Charente-Maritime. Mais en s'intéressant un peu plus loin, ils ont pris conscience de la variété et de la richesse du patrimoine culturel de toute la région. Les membres de l'association proposent différents types de danses et chansons de traditions populaires régionales selon le public et son âge : maison de retraite, noce, fête de village ou spectacle. L'association répond souvent présente aux manifestations organisées par la ville. Le 15 août prochain, le groupe folklorique participera à la fête de la ruralité au jardin des Capucins.

Ateliers danses folkloriques (bal de Saintonge, polka, scottish, maraîchine, marchoise, quadrille, etc.) : le mardi de 20h à 22h au CAP centre social

Les musiques leur sont parvenues grâce à la tradition orale. Les musiciens n'avaient pas fait d'apprentissage classique. Ils conduisaient les noces, bals, fêtes, n'utilisant que des instruments rustiques tels que l'accordéon diatonique, le violon, la vielle ou encore la flûte traversière. Ils jouaient de mémoire et en étant attentifs aux rythmes. Les musiciens ont depuis longtemps été remplacés par des enregistrements audio.

Si vous êtes musicien dans l'âme et attiré par ces musiques, n'hésitez pas à les contacter, ils seront heureux de vous accueillir. Les danseurs, déjà au nombre de 26, et les petites mains de la couture sont également les bienvenus.



Yvette Salzmans Présidente

Les costumes qu'ils portent sont réalisés par leur atelier couture, d'après des modèles d'autrefois.

Les femmes portent des bonnets simples ou ruchés, champagnais, saintongeais, cabanières, mandrais, et bien sûr le "bonnet à fond" de Tonnay-Charente avec sa plume d'autruche.

Atelier coiffes et costumes : le mercredi de 14h à 17h30 au 3, avenue de Gaulle

L'écomusée : sur les traces des générations charentaises

L'écomusée est ouvert depuis 2000 au sein du siège social de l'association. Il présente des poupées de collection, des costumes, des coiffes et dentelles de notre belle région.

En entrant, vous êtes plongés dans l'univers de vos grands-parents par la diversité des objets et costumes qui vous sont présentés. Les membres s'efforcent de renouveler assez souvent les thèmes des différentes choses qui leur sont données par des familles charentaises.

Une grande quantité de coiffes charentaises et régionales vous sont présentées, certaines ont été restaurées par leurs soins.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 17h30 ou sur rendez-vous 3, avenue de Gaulle

Tél. 05 46 88 45 25 - echardrits@laposte.net ou Yvette Salzmans 06 10 56 91 16 (présidente)

Pour en savoir plus : L'association l'UPCP-Métive qui s'attache à promouvoir les arts et traditions régionaux propose sur son site tout un panel de ressources et d'activités : www.metive.org



Les halles :

d'un marché couvert à une salle de spectacle

Cette salle de spectacle, aujourd'hui bien connue des Tonnacquois était au cœur des préoccupations des habitants mais pour d'autres raisons. C'était le poumon de la vie commerciale de Tonnay-Charente jusqu'à la fin du XX^e siècle... d'où son nom qui est resté dans les mémoires et volontairement conservé malgré sa reconversion.



Tonnay-Charente possédait dès le Moyen-Âge des halles dont le contrôle revenait au seigneur des lieux. Il en tirait des revenus conséquents en raison du statut de ville portuaire et commerçante de Tonnay-Charente. Une gravure de Chastillon du début du XVII^e siècle représente les halles dans la ville basse à proximité de la Charente. À la Révolution, elles se vendent comme "bien national provenant d'émigrés" par le Directoire du District de Rochefort où elles sont adjudgées en 1794 au citoyen Jean Viollet, marchand à Charente.

Toutefois, la Commune fait pression sur les autorités départe-

mentales et le propriétaire pour racheter cet établissement pour des raisons d'urbanisme mais également de contrôle de cette activité lucrative. Le 5 mai 1819, l'acte de vente est passé entre Madame Veuve Viollet, son fils Jean et la municipalité de Charente, et un échéancier de paiement mentionné dans l'acte de vente court jusqu'au mois de janvier 1821. Toutefois, la Mairie rencontre des difficultés pour respecter ses engagements et se voit contrainte d'augmenter ses ressources pour l'année 1820 par une augmentation des contributions foncières et mobilières. Le produit est affecté au paiement des halles.

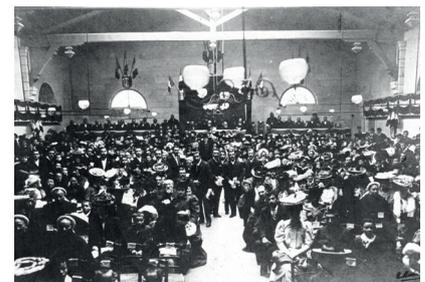
Les halles primitives sont, dans un

premier temps, ouvertes et composées d'une charpente portée par vingt et un poteaux en bois. De 1848 à 1850, elles sont reconstruites en pierres de Crazannes et de Saint-Savinien, agrandies et fermées. La date de 1850 apparaît encore sur le mur nord dont les trois ouvertures aveugles ressemblent aux portes de la façade sud d'alors.

La commune procède ensuite à des transformations de 1902 à 1906 facilitées par l'achat de trois maisons, ce qui permet de distinguer le bâtiment du reste du quartier. Avec la reconstruction de la façade, deux agrandissements latéraux sont réalisés en briques. L'inauguration officielle des nouvelles halles, le 7 octobre 1905, donne lieu à une fête populaire.

Les bas-côtés seront par la suite démolis et en 2011, la municipalité entreprend de grands travaux de restauration pour y installer un Espace culturel en janvier 2012.

Sources et illustrations extraites de l'ouvrage "De Tonnay à Charente : Histoire d'une porte maritime des pays charentais", collectif, 2013.





TONNAY AVANCE

Ce numéro des Échos de Tonnay aborde la saison estivale avec un dossier consacré à la culture. En effet, Tonnay-Charente va connaître cet été plusieurs grands événements populaires organisés par la commune : Tonnay fête sa Charente, les Jeudis Ô Quais, la fête de la Ruralité... Et pourtant, en période de déficit de l'État, la culture fait souvent les frais de l'austérité ambiante, conséquence du "quoi qu'il en coûte". Le budget de la Culture n'augmente que de 1% au lieu des 6 initialement prévus en septembre dernier et n'atteint que 0,57 % du budget général de l'État. Nous sommes loin du 1 % instauré par Jack Lang.

À Tonnay-Charente, le 1 % culturel est largement dépassé et cela se traduit par la diversité et la richesse de la programmation culturelle de l'année. Le budget culture de la commune est sanctuarisé, le soutien aux associations culturelles est constant. Récemment l'équipe d'agents en charge de la culture et de l'animation a été renforcée. C'est une cause et une conséquence de cette belle programmation.

Et pour quelles raisons ?

La culture pour tous, c'est un vecteur de lien social ce qui justifie le soutien aux associations dont l'école de Musique et de Danse, la gratuité des grandes manifestations ou des différenciations tarifaires volontairement abordables. C'est également un moyen d'émancipation et d'éducation avec par exemple le soutien à une troupe théâtrale, les Tintamarres, composée de jeunes, les chèques sport et culture. Mais aussi l'héritage d'une mémoire collective avec le soutien au club d'histoire, aux Échardrits, le soutien logistique au projet de la barque mérovingienne. La culture, c'est également un levier de cohérence et de développement territorial. On le voit à travers une collaboration régulière avec les services culturels de la CARO mais aussi sa participation à la programmation de la Coupe d'Or. Souvent Tonnay-Charente a été un incubateur de projets culturels. Les équipements culturels ne sont pas en reste. La salle de spectacle des Halles voit un renouvellement de son matériel et un projet d'élargir son offre culturelle est en cours. La nouvelle médiathèque tant attendue, portée par la CARO avec le concours de la ville, est définitivement inscrite dans le budget communautaire et de nouvelles études sont en cours.

La culture c'est aussi le patrimoine architectural dont fait partie le pont suspendu. Il est important de le rénover non seulement parce qu'il y a urgence mais surtout en tant que symbole remarquable de la commune. Nous ne sommes pas seuls et bénéficions de l'appui financier confirmé de plusieurs partenaires locaux. Mais nous sommes toujours dans l'attente du niveau de l'aide de l'État pourtant justifiée par la protection de l'édifice en tant que Monument Historique classé.

Nous, nous sommes prêts...

TONNAY ENSEMBLE

Dans cet article, nous voulons vous souligner la relation quasi inexistante entre l'opposition et l'équipe majoritaire en place.

En effet, nous aurions souhaité une collaboration constructive par de vrais échanges réciproques de façon à envisager un autre dynamisme pour Tonnay-Charente.

Mais quelle déception, depuis les précédents bulletins municipaux nous n'avons aucune réponse à l'ensemble des questions que nous avons pu formuler.

Bien au contraire ! Nous ne cautionnons pas cette dispersion à tout-va de projets qui se perdent en route. Ceci entraîne inévitablement un engorgement des services municipaux qui ne peuvent plus assurer l'essentiel.

De fait aujourd'hui nous insisterons particulièrement sur des constats d'inaction des services municipaux face à des exigences de travaux nécessaires aux bons usages des infrastructures (chaussées, trottoirs...).

Nous parlons là, de dégradations, nids d'autruche au vu du nombre de trous, un pour les pattes et un autre pour la tête, routes inondées de façon récurrente (exemple rue du Parc).

D'autre part il faut aussi bien se protéger des branches basses dans des zones où il n'y a pas eu d'élagage depuis longtemps !

Par ailleurs nous constatons une carence grave au niveau de la sécurité municipale sur ce territoire de huit mille trois cents habitants. Un seul agent par moment, voire même zéro comme la semaine du 12 au 19 avril !

Pour notre protection, notre sécurité, notre tranquillité nous sommes nombreux à réclamer l'installation de CAMÉRAS DE SURVEILLANCE.

En conclusion, nous sommes enclins à penser que les nombreux transferts de compétences aux divers services de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan nous font perdre progressivement de notre identité de septième ville du département.

**TONNACQUOISES, TONNACQUOIS,
NOUS SOMMES TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE !**

Marie-Chantal PÉRIER 06 25 15 38 36

mariechantalperier@yahoo.fr

Marie-Chantal PÉRIER, Charles CATTIEZ,

Marie-Hélène MINEAU, Fernand TROALE



Programmation culturelle et sportive

Juillet

Jedi 11 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Concert de musique soul LIPSTICK
Trois musiciens et une diva à la voix
soul et envoûtante, vous font bouger
la tête et le corps sur des classiques
revisités. Des arrangements à trois
voix, soutenus par une rythmique
qui fait danser !

Avec Sylvain Josserand,
Thierry Amrouni, Stéphane Boutet
et Valéry Boston.

Gratuit

**Dimanche 14 juillet
à partir de 18h**

SUR LES QUAIS

TONNAY FÊTE SA CHARENTE

Pour cette 5^e édition, sur la
thématique "entre terre et mer",
le front du fleuve Charente prend
des allures de guinguette. De 18h
jusqu'au milieu de la nuit, les quais
offriront des espaces d'animation,
de restauration, de spectacles et
concerts, pour clôturer la soirée
avec un show volumétrique son
et lumière inédit, et un DJ set qui
fera danser petits et grands !

Gratuit

Jedi 25 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Concert OLIV' ET SES NOYAUX
"De la chanson sans frontière"
avec des paroles légères ou
vinaigrées sur des saveurs
latines, tziganes et africaines.
Un antidote contre la morosité...

Gratuit

**Dimanche 28 juillet
de 8h à 18h**

QUAI DE LA LIBÉRATION

GRAND MARCHÉ AUX LIVRES

BD, CD, affiches, vinyles,
cartes postales

Restauration sur place

Pré-inscriptions obligatoires
ouvertes aux professionnels
et particuliers

Contact : 06 83 16 14 50

Entrée gratuite

Août

Jedi 8 août - 21h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Cinéma Plein air

Film Barbie

Gratuit

Jedi 15 août - de 10h à 23h

JARDIN DES CAPUCINS

FÊTE DE LA RURALITÉ

Déambulation en ville, expositions,
véhicules anciens, battage et
fenaison, animaux de la ferme,
balades en calèche, marché de
producteurs, spectacle équestre,
repas musical

Entrée libre

Restauration sur place

Jedi 22 août - 18h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Tournoi de palets

Inscriptions sur place

Gratuit

Septembre

**Samedi 7 septembre
de 10h à 17h**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Près de 40 associations sportives,
culturelles, de solidarité et de loisirs
de la commune seront réunies.

Gratuit

**Dimanche 15 septembre
à partir de 13h30**

REMONTÉE DE L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE DU ROTARY

Randonnée nautique solidaire
en paddle, kayak, joëlette,
vélo, course à pied

Renseignements et inscriptions
au 06 32 16 17 64 ou 06 98 12 32 28
tonnaycharenteestuaire.
rotary-1690.org

Samedi 28 septembre - 20h30

LES HALLES

MATCH

D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Organisation en partenariat avec
Le Grand Rochefort Impro Club.

Entrée gratuite

Réservations conseillées

Billetterie à l'office de Tourisme
Rochefort Océan : rochefort-
ocean.com ou sur place dans la
limite des places disponibles.

Octobre

11, 12 et 13 octobre

SALLES DES FÊTES

FESTIVAL DES AVENTURIERS

Films, conférences, expositions,
rencontres, repas exotique
Organisé par "Trois enfants
autour du monde"

Renseignements

et réservations

au 06 11 58 50 45

Un module : 3 euros

Pass week-end

(6 modules) :

15 euros

Programme sur :

www.periple.org



3^{ÈME} ÉDITION

15 AOÛT
2024
à partir de 10h

Fête de la ruralité

au Jardin
des Capucins



L'agriculture d'antan

- Présentation d'animaux de la ferme
- Marché de producteurs
- Repas charentais avec animations
- Exposition de tracteurs de collection
- Battages à l'ancienne
- Vieux métiers et spectacle équestre

Renseignements : 05 46 82 63 91
www.tonnay-charente.fr

